



Premiere demande de titre de sejour

Par **mes**, le **25/06/2014** à **07:49**

Bonjour je suis conjoint de français, je suis arrivé en France depuis le 6 novembre 2013 avec un visa court séjour, à la préfecture on nous a demandé des preuves de vies communes, nous avons envoyé nos factures gdf, free, quittance de loyer, mon compte bancaire, notre avis d'imposition, mais celle qui nous a reçu nous demande de encore d'autre facture ou sinon de retourner dans mon pays pour redemander un visa long séjour, que faire

Par **aguesseau**, le **25/06/2014** à **21:33**

bjr,
comme vous êtes venu en France avec un visa court séjour, la délivrance d'une carte VPF n'est pas automatique mais exceptionnelle.

source: <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2209.xhtml>

Conjoint de Français:

....

Toutefois, si vous êtes entré en France sans visa de long séjour, cette carte peut exceptionnellement vous être délivrée en premier titre de séjour.

donc il vaut mieux répondre positivement aux demandes de la préfecture.

cdt